

Plus d'un million de comprimés psychotropes saisis en 2014

R. N.

Selon des données de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), plus de 15.400 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont près de 68% sont des personnes sans profession. «Au total, 15.448 personnes ont été impliquées dans des affaires liées à la drogue en 2014, dont 10.648 sont sans profession, 2.218 sont des employés et 195 sont des étudiants», précise la même source citant un bilan des trois services de lutte (Douanes-Gendarmerie nationale-DGSN). Parmi les personnes interpellées figurent également 183 étrangers dont 72 Nigériens, 40 Maliens, 21 Marocains et 2 Français. On dénombre aussi «398 personnes en fuite». Par ailleurs, plus de 42% des personnes arrêtées sont âgées entre 26 et 35 ans, 32,52% ont entre 19 et 25 ans, alors que 1,32% ont moins de 18 ans.

Le bilan des services de lutte fait également ressortir que «11.130 affaires ont été traitées par les services de lutte, dont 3.097 affaires liées au trafic illicite de drogue, 8.019 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue et 14 affaires liées à la culture du cannabis et d'opium».

Les chiffres de l'ONLDT font également état de la saisie de 1.050.612 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, durant l'année 2014, contre 1.175.974 comprimés saisis en 2013, soit une baisse de 10,66% par rapport à l'année 2013», précise le directeur général de l'office, Mohamed Benhalla. Se référant au bilan des services de lutte, il a expliqué que «les substances psychotropes saisis démontrent que les trafiquants de drogue font transiter ces substances par les pays du Sahel passant par les frontières sud du pays à destination des pays de l'Europe». En effet, le bilan a révélé qu'un taux de 50,11% de substances psychotropes saisis en 2014 a été enregistré dans la région sud du pays. Il a été ainsi constaté que 136.691 comprimés ont été saisis à Tamanrasset, alors que 206.639 autres ont été saisis à Ghardaïa et

128.917 comprimés à Adrar. M. Benhalla a indiqué qu'une partie de ces substances transitant par l'Algérie était «destinée pour la consommation locale», soulignant que «650.952 comprimés de substances psychotropes ont été saisis à l'intérieur du pays».

La «totalité» des quantités de résine de cannabis saisis, qui représente la plus grande quantité des drogues saisis en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, a également révélé l'ONLDT. «La résine de cannabis, qui représente la plus grande quantité des drogues saisis en Algérie, provient du pays voisin, le Maroc, c'est connu universellement», a-t-il indiqué, précisant que l'Algérie demeure «un pays de transit». Le bilan des services de lutte de l'année 2014 laisse constater que «80,80% du cannabis saisi ont été enregistrés dans la région ouest du pays», a-t-il ajouté, soulignant que «plus de 105 tonnes de ce type de drogue ont été saisis aux frontières». A noter que selon le rapport de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDD) pour l'année 2014, la superficie consacrée à la culture du cannabis au Maroc est estimée à 57.000 hectares contre 10.000 hectares en Afghanistan. L'Observatoire européen de toxicomanie et de drogue a souligné, en juin 2014, que le Maroc a maintenu sa place en tant que principal pays exportateur de résine de cannabis (hachich) vers les pays européens. En Algérie, les quantités de résine de cannabis saisis en 2014 ont affiché près de 182 tonnes, contre plus de 211 tonnes saisis en 2013, soit une baisse de 13% de quantités saisis, un recul dû au renforcement du dispositif sécuritaire aux frontières.

En matière de prévention, le directeur général de l'ONLDT a souligné que des moyens humains, matériels et financiers ont été mobilisés par l'Algérie dans ce cadre, ajoutant que «cela pèse énormément sur le budget de l'Etat». Il a fait savoir qu'un «dispositif important» est en cours pour réduire la demande à la drogue, particulièrement par les moyens de vulgarisation et de la sensibilisation.